



AMBASSADE DE SUISSE
EN TUNISIE

Réf.: 381.1.- AH/sb

TUNIS, le 23 avril 1974.

17, Av. de France
Case postale No. 501
Téléphone 245.033
Heures de réception: 10 à 12 heures

Confidentiel

Rapport politique No 8

Monsieur le Conseiller fédéral
Pierre G r a b e r ,
Chef du Département politique,

B e r n e

TUNISIE : Agitations estudiantines

Monsieur le Conseiller fédéral,

En Tunisie, il n'y a pas de parti d'opposition. Le "Neo-Destour", fondé il y a quarante ans par le Président Bourguiba, domine toute la scène politique du pays. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'opposition. Mais si celle-ci se manifeste, elle est immédiatement et sévèrement réprimée.

C'est parmi les étudiants universitaires que gronde surtout le mécontentement. Le fait que la Tunisie soit parmi les pays sous-développés celui qui consacre à l'éducation nationale la part la plus importante de son revenu n'y change rien. Les insuffisances de l'enseignement, les trop fréquentes réformes, leur caractère improvisé et hâtif, le manque de facilités pour les étudiants sont autant de facteurs de profonde insatisfaction. A tout cela s'ajoutent le chômage intellectuel qui sévit dans le pays et, surtout, le manque de libertés.

La police bourguibienne est partout. Récemment les étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Tunis ont découvert que, dans leurs rangs, s'était infiltré un agent de police camouflé en étudiant. Ils l'ont séquestré et sérieusement malmené. A tel point qu'il a dû être interné pendant deux se-



- 2 -

maines à l'hôpital.

Cet incident, pour révélateur qu'il soit des méthodes policières tunisiennes, n'aurait pas eu grande importance si ce n'était son épilogue judiciaire. En effet, treize étudiants, dont sept sont en fuite, ont été condamnés à des peines de quatre à dix mois d'emprisonnement sans sursis.

La sévérité draconienne de cette sanction n'a pas manqué de provoquer des réactions. Les camarades des étudiants condamnés sont descendus dans la rue en scandant des slogans peu flatteurs pour le Président Bourguiba. La police est intervenue et vingt-sept autres étudiants ont été arrêtés et condamnés sur le champ à des peines allant de six mois à une année d'emprisonnement.

Le Président Bourguiba a convoqué le Premier Ministre, M. Nouira, ainsi que les Ministres de l'éducation nationale, de l'intérieur et l'ancien Ministre de la jeunesse et des sports. Après les avoir entendus, il leur a imparti l'ordre de sanctionner tout acte de nature à troubler l'ordre public. Simultanément, toutefois, il les a chargés de réexaminer la réglementation régissant le fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur.

De son côté, le Ministre de l'éducation nationale, peu après cette entrevue, a lancé un appel aux étudiants pour qu'ils contribuent à normaliser la situation et a dénoncé l'activité subversive de ce qu'il a appelé un "groupuscule" d'étudiants mécontents. Simultanément, cependant, il les a estimés au nombre de deux cents à deux cent cinquante, ce qui n'est déjà plus un "groupuscule".

Les choses en resteront-elles là ? Personnellement, je ne le crois pas car, des entretiens que j'ai eus avec des étudiants tunisiens, j'ai retiré l'impression qu'ils sont impa-

- 3 -

tients de voir leur pays s'engager dans une voie nouvelle. Le Président Bourguiba - disent-ils - a rendu d'éminents services à la Tunisie lors de sa lutte pour l'indépendance, mais maintenant il ne vit plus que dans le culte de sa propre personne. Il est inconcevable qu'il veuille continuer à régir les destins de son pays pendant encore dix ans, comme il l'affirme.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse :



(A. Hurni)



AMBASSADE DE SUISSE
EN TUNISIE

Réf.: 381.1.- AH/sb

TUNIS, le 23 avril 1974.

17, Av. de France
Case postale No. 501
Téléphone 245.033
Heures de réception: 10 à 12 heures

an					cl
Date					- 3. MAI 1974 B
Via					
EPD					- 3. MAI 1974 B
Ref. p.A. 21.3					Tunis

R é s u m é

Confidentiel

R.P. No 8 - T u n i s i e :
Agistations estudiantines

NF
ju 29/10

Pour protester contre les condamnations d'une sévérité draconienne prononcées par les tribunaux tunisiens contre certains de leurs camarades, les étudiants universitaires sont descendus dans la rue. La police est intervenue et d'autres condamnations, encore plus sévères, ont été prononcées. Pour le moment, le calme est revenu mais la jeunesse universitaire tunisienne est mécontente. Elle souffre surtout du manque de libertés et aspire à ce que le pays s'engage dans de nouvelles voies. Tout en reconnaissant les mérites que s'est acquis le Président Bourguiba dans la lutte pour l'indépendance, elle est agacée par le culte de sa propre personne qu'il pratique et fait pratiquer à l'excès.

L'Ambassadeur de Suisse :

Hurni
(A. Hurni)